

Epreuve orale d'Analyse de Documents Scientifiques

Filière PT, Physique

- La moyenne des 23 candidats français et internationaux est de 12/20 et l'écart type de 2,67.

L'épreuve d'Analyse de Documents Scientifiques (ADS) se déroule en deux parties. La première partie, pour laquelle les candidats disposent de deux heures de préparation, consiste à faire l'analyse scientifique d'un dossier. Ce dossier contient généralement entre 1 et 3 documents extraits d'articles, de livres ou de brochures, le tout accompagné d'un texte de quelques lignes précisant le travail demandé. La seconde partie est l'épreuve orale proprement dite. Elle dure 40 minutes, divisée en 15 minutes d'exposé, suivies de 25 minutes de discussion avec l'examineur.

Une première remarque importante, : il est du devoir du candidat de **respecter au plus juste la durée de l'exposé**. Si l'exposé est trop court, c'est très souvent que le candidat a négligé des parties importantes du dossier. Celui-ci est choisi par le jury pour pouvoir respecter le temps imparti. Si l'exposé est trop long, c'est que le candidat n'a pas assez synthétisé les idées des documents. La limite de temps de l'exposé initial a généralement été respectée ; lorsque ce ne fut pas le cas, l'examineur a dû inviter à une conclusion rapide et synthétique, ou même, en cas de non-respect de cette consigne, interrompre l'exposé. C'est presque toujours la paraphrase qui allonge les exposés, très rarement l'excès d'analyses originales.

L'analyse d'un document scientifique consiste avant tout à en **extraire le contenu relatif à la physique**, souvent mélangé à des considérations d'ordre historique ou sociologique certes importantes, mais secondaires pour le physicien, les considérations techniques ou technologiques se situant à la frontière. Un document scientifique, même de vulgarisation, ne peut généralement porter sur le seul programme des CPGE ; l'ADS vise à mettre les candidats dans une situation similaire à celle qu'ils rencontreront dans leur vie professionnelle : tirer le maximum d'un texte avec les seules connaissances dont on dispose (ici, par convention : le programme). En d'autres termes, ce sont la **maîtrise du programme**, l'argumentation qu'elle permet et la réflexion qui en découle, qui conduisent à l'obtention d'une bonne note. Si des compléments de connaissances hors du programme sont nécessaires pour la compréhension des textes à analyser, ils sont fournis dans ces documents sous forme de parties séparées ("encadrés") ou par un texte ad hoc accompagnant les documents. Il n'est généralement pas attendu que les candidats développent ces points, mais simplement qu'ils s'en servent.

Certaines parties du document peuvent être peu exploitables soit parce qu'elles sont imprécises, soit parce qu'elles supposent des connaissances allant au-delà du programme. Les candidats doivent donc commencer par faire le tri des informations à exploiter. Ensuite, il s'agit d'analyser les différents aspects scientifiques du contenu retenu en s'appuyant sur des connaissances précises. Tout doit être fait pour éviter **le principal défaut observé qui est de se livrer à la paraphrase** et de passer à côté de l'analyse.

Pour résumer la description du travail attendu en une phrase : **les documents proposés fournissent des informations et le jury attend des explications.**

Tous les dossiers proposés peuvent être reliés à un ou plusieurs chapitres du cours de physique de CPGE, mais aussi à toutes les connaissances acquises en particulier au lycée et au collège en physique, chimie, sciences de la vie et de la Terre, etc. Les connaissances pratiques acquises en TP sont aussi importantes. Au-delà des références aux principes ou théorèmes du cours, nous observons souvent des difficultés de certains candidats à mobiliser des connaissances relatives à une partie du programme non visée explicitement par le texte. **Comprendre un texte, c'est le relier à ce que l'on connaît.** Dans ce cadre, les candidats doivent s'efforcer de retrouver les valeurs numériques les plus importantes et de commenter dès que possible les modélisations et approximations, les techniques expérimentales et leurs contraintes, les équations, explicites ou pas, les figures et les courbes.

Le document proposé est un point de départ. Si le document est destiné au grand public, l'exposé doit, lui, être formulé dans un langage de physicien, argumenté par des équations et éventuellement des résultats chiffrés. S'il s'agit d'un article de spécialiste, les candidats doivent extraire les idées essentielles ou les points importants et les analyser avec leurs propres termes, afin de montrer que l'essentiel a été compris. Analyser un texte c'est donc l'interroger, le faire parler, se poser des questions, et en définitive le rendre vivant.

Nous résumons quelques règles simples qu'il faut garder à l'esprit :

- Proscrire absolument la paraphrase. Ainsi l'exposé ne doit pas nécessairement reprendre le déroulement du texte.
- Faire preuve d'esprit critique et de synthèse. Nous rappelons que tout texte peut contenir des erreurs ou des imprécisions. Ces points critiquables sont à discuter (erreurs, parties confuses, etc.). S'il n'est pas attendu que les candidats corrigent systématiquement ces points, ils peuvent être amenés à le faire lorsque l'erreur est manifeste (par exemple : une force exprimée comme le produit d'une puissance par une vitesse).
- Dégager les principes physiques utilisés dans le texte. Il est important d'être capable d'explicitier ces principes, théorèmes, etc. dans le cadre du programme ; la présentation de parties du programme (ou hors programme !) sans rapport direct avec le texte est à éviter rigoureusement.
- Essayer d'explicitier certains raisonnements du texte, discuter les applications numériques et surtout discuter les ordres de grandeur (nous rappelons qu'une quantité *dimensionnée* est grande ou petite devant une autre quantité de la même dimension mais pas dans l'absolu).
- Ne pas hésiter à tenter une modélisation avec les outils de physique à sa disposition. Les examinateurs jugent l'effort de modélisation et non le fait que cette modélisation aboutisse nécessairement à un modèle pertinent du phénomène présenté dans le texte.

Nous donnons ci dessous deux exemples de dossier proposés aux candidats en 2023

Dossier n°1 : “Les infidèles micros de la guitare électrique”

Ce dossier est tiré de la revue “Pour la Science” n°475 pages 89-91 paru en mai 2017. Il présente le fonctionnement de cet instrument et des capteurs électromagnétiques associés. Il est accompagné de deux compléments. Le premier est la traduction synthétique d’une communication de congrès donnée au Mans lors de la conférence ISMA 2014 et intitulée “Etude expérimentale d’un micro de guitare électrique. Le deuxième fournit une explication du fonctionnement des micros à double bobinage”.

Il s’intéresse à la production d’un son par un instrument acoustique au travers d’une corde pincée et de son amplification par une caisse de résonance ou par des microphones magnétiques. Les textes expliquaient comment la mise en mouvement d’une corde métallique dans un champ magnétique induisait un courant dans les microphones et comment la configuration et la position de ceux-ci pouvaient influencer le son. Le complément n°1 présentait de nombreuses mesures expérimentales soutenant les affirmations du texte principal.

Le sujet donné aux candidats était le suivant “Dans votre exposé, qui durera environ 15 minutes et qui synthétisera le contenu des documents fournis, vous chercherez à montrer comment vos connaissances en physique vous permettent de comprendre et d’expliquer les éléments présentés dans le dossier.”.

Le document proposé couvrait une partie non-négligeable du programme de physique de la filière PT tant du point de vue théorique que technique. Il pouvait donc donner lieu à des commentaires riches et variés dans de nombreux domaines de la physique. Comme dans la plupart des cas dans cette épreuve, le document apportait de très nombreuses informations et le jury attendait des explications.

Les candidats pouvaient par exemple aborder les points suivants (la liste n'est pas exhaustive) :

- La résonance acoustique
- La notion d’onde sonore
- L’équation de d’Alembert et sa résolution
- La notion de fréquence fondamentale et de ses harmoniques
- La loi de l’induction (Faraday)
- La notion de force électromotrice
- L’analyse de signaux périodiques
- La notion de filtre (notamment passe-bas de second ordre)
- Le fonctionnement des résistances, capacités et bobines

Dossier n°2 : “Lumière et gravitation”

Ce dossier est constitué d’un article intitulé “ Lumière et gravitation : une préhistoire classique de la relativité générale ” tiré d’un numéro de la revue Reflets de la physique paru en mars 2016, accompagné de deux annexes : la première est un extrait d’un texte trouvé sur internet, présentant l’expérience de

Michelson et Morley ; la deuxième, également trouvée sur internet, fait un bref historique des premières mesures de la vitesse de la lumière.

Le sujet donné aux candidats était le suivant “Dans votre exposé, qui durera environ 15 minutes et qui synthétisera le contenu des documents fournis, vous chercherez à montrer comment vos connaissances en physique vous permettent de comprendre et d’expliquer les éléments présentés dans ce dossier”.

Le document proposé couvrait une partie non-négligeable du programme de physique de la filière PT tant du point de vue théorique que technique. Il pouvait donc donner lieu à des commentaires riches et variés dans de nombreux domaines de la physique. Comme dans la plupart des cas dans cette épreuve, le document apportait de très nombreuses informations et le jury attendait des explications.

Même si le sujet a été globalement bien accueilli par la majorité des candidats, certaines présentations sont trop souvent restées marquées par la paraphrase. Certaines ont néanmoins su à la fois synthétiser le propos et analyser des points particuliers. La difficulté principale du sujet était que le texte était assez long et possédait un caractère historique. Il fallait réussir à en extraire l'essentiel ! Certains points physiques n'ont été que peu abordés par les candidats. Les questions posées ont permis de revenir sur les points critiques non identifiés dans l'exposé initial.